

Des émeutes sporadiques à la guérilla larvée

Fin 2020, où en est la France ? Une formule l'exprime pleinement : Platon, baston, Macron. Un pays coupé en deux zones distinctes, ne sachant se rejoindre ; même, se comprendre.

- En haut, l'infosphère - le pouvoir et ses médias domestiques, vivant l'idéal-type pour lequel parler suffit à tout régler. "Insupportable", s'écrie Jean Castex ; "intolérable", renchérit M. Darmanin : hop ! Plus de crime ni de terrorisme.

Lui aussi dans l'éther, le préfet du Rhône (qui n'est pas seul) prétend que, chez lui "il n'y a pas de zone de non-droit". Or la veille, le pauvre assénait un arrêté-Halloween prohibant alcool et mortiers d'artifice : effet zéro, les émeutiers s'en sont royalement fichus.

De même perdus aux cieux, d'idéalistes maires libertaires-écolos, comme celle de Besançon qui prétend faire du périlleux coupe-gorge de La Planoise "un lieu de vie où toutes et tous pourront cohabiter sereinement". Égarés aussi dans de platoniciennes nuées, des libéraux désemparés, tels le maire de Montbéliard qui, après une énième émeute, gémit que pourtant "on fait en sorte que le quartier vive bien : jeux, espaces verts, travaux sur les bâtiments, piscines".

Là-dessus, des médias en mode camomille, évoquant du bout des lèvres des quartiers "sensibles", "ponctués" ou "entachés" d'"incidents" ou de "heurts"; Et un Me Dupond-Taubira déplorant le sort de "gamins déchirés par la vie".

Telle est la platonicienne France des cimes, coupée de la base, des Français du commun et du réel criminel ravageant le pays.

"Ravageant", vraiment ? oui - au quotidien, même. Car jadis rarissimes (Strasbourg, nouvel an), émeutes et combats de bandes armées adviennent désormais chaque jour. Les rixes sporadiques tournent à la guérilla larvée, proliférant dans le pays.

Élus, hauts-fonctionnaires, syndicalistes, alertent en chœur : "Violences plus fréquentes... Scènes de guérilla... détonations quasi-quotidiennes... Attaques d'ampleur inégalée... Les violences (envers la police) se multiplient et augmentent d'intensité... Les émeutiers visent les policiers pour les blesser, voire les mutiler. Ils n'ont peur ni de la police, ni de la justice".

- En bas, la France du terrain. Depuis fin octobre, de graves émeutes, ou guerres de bandes usant d'armes à feu, frappent les zones hors-contrôle, ou la proximité, des villes suivantes :

ÎLE-DE-FRANCE : Argenteuil, Chanteloup-les-Vignes, Élancourt, Goussainville, Herblay, La Verrière, Le Mée-sur-Seine, Les Mureaux, Montigny-le-Bretonneux, Poissy, Sartrouville,

RÉGION LYONNAISE : Lyon, Bron, Givors, Grigny,

RÉGION GRENOBLOISE : Grenoble, Échirolles, Fontaine,

AILLEURS EN FRANCE : Angers, Blois, Bordeaux, Bourg-en Bresse, Cannes, Compiègne, Montpellier, Mont-Saint-Martin, Mulhouse, Nice, Nîmes, Oyonnax, Rennes, Romans, Strasbourg, Toulouse, Valence.

Tout cela, en à peine deux semaines.

La guérilla : meutes hostiles, mobiles et cagoulées... voitures et autobus incendiés, tirs tendus de mortiers et caillassages des forces de l'ordre... barricades de conteneurs à ordures incendiés... abribus et mobilier urbain détruits... La carrosserie d'un car de CRS traversée par un tir... Jets de bouteilles d'acide...

L'État est-il désarmé ? Non : le respecté procureur général de Grenoble rappelle l'article 223-13 du Code pénal, punissant de 5 ans de prison et 75 000€ d'amende quiconque blesse un gendarme ou un policier dont la qualité est connue ; en bande et de façon préméditée, avec armes et visage dissimulé - précise définition de l'émeute et des émeutiers.

Mais pour que la justice passe, il faudrait d'abord :

- que les émeutiers soient arrêtés, ce qui dans les faits est rarissime, la plupart des recensions ou articles post-émeutes s'achevant par la formule "pas d'interpellations",
- que la justice cesse d'être une sorte de tuyau crevé, perdant 99% de son eau entre la source et le robinet.

L'impunité explique seule la prolifération des émeutes. Les racailles-des-cités ne sont peut-être pas familiers de Platon ; ni de la France profonde et de ses proverbes - mais il en est un qu'ils savent par cœur : "chien qui aboie ne mord pas". ■

NB : question sur les mortiers d'artifice ; même s'ils sont peu chers (7 ou 8 € pièce sur Internet), il s'en tire "des dizaines" par lieu et soir d'émeute. Soit, pour ce qui est énuméré ci-dessus, une (minimale) dépense de 40 000 à 50 000 euros.

Qui paie ? Et dans quel but ?